

ABONNEMENT.
Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 9
Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 Au bureau du Journal,
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
 Réclames, — . . . 20
 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :
 A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

8 Mai 1883.

Chronique générale.

LA COMMISSION DU BUDGET.

La commission du budget, réunie hier avant la séance, a constitué son bureau de la sorte: Président, M. Sadi Carnot, nommé après deux tours de scrutin, dans lesquels les voix se sont ainsi réparties:

Premier tour: M. Sadi Carnot, 40 voix; M. Rouvier, 8; M. Allain-Targé, 8; M. Wilson, 4.

Deuxième tour: M. Sadi Carnot, 47; M. Rouvier, 8; M. Allain-Targé, 6.

Vice-présidents: M. Spuller, 49 voix; M. Lebaudy, 49 voix. Secrétaire: MM. Casimir Périer, Drumel, de Laporte, Franck Chauveau, élus avec 27 voix.

La nouvelle de l'échec de M. Wilson, président de la commission du budget de l'exercice 1883, a été accueillie par les républicains dans les couloirs avec une joie presque unanime.

La commission de la réforme judiciaire a terminé hier l'examen du projet de loi ministériel.

Parmi les modifications importantes introduites dans le projet figurent les réductions de la plupart des traitements proposés par le gouvernement en faveur du personnel judiciaire, et une nouvelle composition du conseil supérieur destiné à juger les magistrats.

Ce conseil serait ainsi composé: 4^e président (cour de cassation), 4 conseillers de la cour de cassation nommés par cette cour et 40 conseillers de la cour de cassation nommés: 5 par le Sénat et 5 par la Chambre.

La commission a nommé M. Jules Roche rapporteur.

LES ÉLECTIONS DU 6 MAI.

Dimanche ont eu lieu des élections législatives dans quatre départements.

Des résultats apportés par le télégraphe — si nous laissons de côté le département de la Savoie, où 2,800 royalistes ont cependant affirmé leurs convictions sur le nom de l'énergique M. Bouvier, — un fait se dégage avec une singulière clarté. Les candidats républicains ont vu diminuer dans des proportions considérables le nombre des voix qu'ils avaient obtenues aux élections précédentes: au contraire, les suffrages donnés aux conservateurs sont plus nombreux qu'en 1881.

Dans la Haute-Savoie, M. César Duval est élu par 7,789 voix; en 1881, M. Dupont, également républicain, en avait obtenu 9,420.

Dans la Manche, M. Briens n'obtient que 7,368 suffrages, tandis qu'en 1881 M. Savary avait été élu par 9,498 électeurs. En revanche, le candidat monarchiste, M. Chevalier, qui, au 21 août, n'avait que 3,594 voix, en obtient aujourd'hui 5,598.

Enfin, dans le XVI^e arrondissement de Paris, où le scrutin n'a pas donné de résultat définitif, les deux candidats républicains réunissent seulement 4,886 voix, alors qu'en 1881 le docteur Marmottan avait été élu par 5,007 suffrages.

D'autre part, le candidat monarchiste, M. Louis Calla, sur le nom duquel se portaient alors 2,066 suffrages, en obtient 2,309 aujourd'hui.

Nous aurions donc grand tort de nous décourager, dit l'Action. La République perd du terrain à peu près sur toute la ligne et nous en gagnons. La victoire n'est certes pas encore à nous; mais nous l'emporterons par un effort énergique et persévérant.

Cet effort, il faut le tenter à Paris même, dès le scrutin de ballottage qui aura lieu dans quinze jours.

Les républicains sont divisés...

D'autre part, 2,549 électeurs se sont abstenus: les diverses nuances du parti répu-

blicain ayant eu chacune leur candidat, il est certain que la plupart de ses absténants sont des conservateurs.

S'ils renoncent à leur indifférence à l'endroit des affaires du pays, des intérêts de la France, ils peuvent assurer le succès de M. Louis Calla.

M. le docteur H. Thulié, candidat républicain opportuniste, n'ayant obtenu à Paris que 2,299 voix, vient d'écrire à la France pour annoncer qu'il se retire de la lutte électorale dans le 46^e arrondissement.

Ses concurrents ont obtenu: M. de Bouteiller, républicain radical, 2,587 voix; M. Calla, monarchiste, 2,309.

L'Agence Havas annonçait avant-hier, dans une note officielle, que des poursuites allaient être intentées contre un certain nombre de journaux, à propos de l'affaire des Caisse d'épargne.

Voici la circulaire, datée du 4 mai, que M. Margue vient d'adresser aux préfets:

« Monsieur le préfet,

» Depuis quelque temps, la presse hostile, exploitant, dans un intérêt de parti, la crise industrielle et financière que nous venons de traverser, n'a pas hésité à ouvrir une campagne contre l'administration des caisses d'épargne. Si l'on devait en croire certains organes des partis monarchiques, la situation des caisses d'épargne serait des plus précaires, et les déposants devraient se hâter d'en retirer leurs fonds pour les soustraire à la dilapidation dont ils sont menacés.

» Le but qu'on poursuit est de semer l'inquiétude parmi les populations laborieuses et économes, qui arriveraient bien facilement à se croire menacées dans leurs intérêts les plus directs si l'administration supérieure ne prenait le soin de les rassurer; il importe donc que je sois exactement renseigné sur ce qui, dans cet ordre d'idées, se passe dans votre département.

» A cet effet, je vous prie de vouloir bien mander les directeurs des diverses caisses

d'épargne qui y fonctionnent, et de les inviter à vous remettre un relevé statistique des dépôts et des retraits de fonds opérés en ces derniers temps. Je ne saurais trop vous engager à obtenir d'eux qu'ils réagissent, par tous les moyens en leur pouvoir, contre cette campagne systématique entreprise contre une des institutions les plus utiles aux classes laborieuses. Je compte, en outre, sur votre initiative personnelle pour les aider à détruire les préventions que la mauvaise foi des adversaires de nos institutions aurait pu déjà faire naître dans l'esprit des populations de votre département.

» Je vous serai obligé de vouloir bien me faire connaître, dans le plus bref délai possible, le résultat de vos démarches.

» Recevez, monsieur le préfet, l'assurance de ma considération très-distinguée.

» Pour le ministre:

» Le sous-secrétaire d'Etat,
 » MARGUE. »

LES INQUIÉTUDES DE M. CHALLEMEL-LACOUR.

Les plus graves préoccupations règnent au quai d'Orsay à propos de la question du Tonkin.

D'après les dernières nouvelles, la Chine — poussée en sous-main par l'Angleterre — paraît de plus en plus disposée à résister à la France.

On se demande si cette expédition, entreprise d'abord avec 4,000 hommes, n'atteindra pas des proportions plus désastreuses que celle du Mexique.

Si la Chine se met de la partie, nous avons en face de nous une nation qui compte 400 millions d'habitants.

Le ministre des affaires étrangères serait particulièrement inquiet de l'arrivée à Paris de M. Bourée, homme d'un caractère aussi indépendant qu'énergique et dont les révélations seraient écrasantes pour le gouvernement. Si l'on avait écouté M. Bourée, il y a deux ans, un secours de 600 hommes et de 2 canonières envoyés à temps au capitaine Dupuis, aurait suffi pour nous soumettre

16 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

FOLLE?...

Par M^{me} Claire de CHANDENEUX.

X

Au château de Brix, vivait retirée, oubliée, une douce créature faite pour inspirer la pitié et pour se répandre en tendresses.

Ursule Poncelet, l'aveugle de naissance, que le mariage de Léonide avait brusquement transplantée de sa solitude des bords de la Marne dans une existence toute remplie d'activité, s'était pliée à ses nouvelles obligations avec une condescendance souriante.

Si le caprice de sa sœur la conduisait à Paris, elle acceptait, sans en jouir, le mouvement parisien. Si quelque autre fantaisie la reléguait à la campagne, elle s'y trouvait heureuse pourvu que l'affection ne lui fit pas défaut.

C'était là le point sensible. M^{me} de Brix négligeait volontiers toutes choses, hors le plaisir. Ce qui, d'abord, fut un devoir, puis une habitude, lui devint une gêne. S'occuper d'une infirme ne ren-

trait évidemment pas dans la vocation d'une femme à la mode.

Tant que vécut M. de Brix, Ursule se sentit entourée d'égards. Cet homme froid recelait dans un cœur timide une parfaite bonté. Le malheur de l'aveugle le touchait profondément. Pour l'adoucir, il eut fait violence à sa nature concentrée. Dans ce ménage mal assorti, ce fut le mari qui prit à sa charge le soin de l'infirme.

Les illusions de M. de Brix n'avaient pas été de bien longue durée. Mais la taie ne tomba de ses yeux qu'en fragments impalpables; il en portait encore des lambeaux résistants quand la mort le prit brutalement, en vingt-quatre heures, à la suite d'une chute de cheval.

Peu de mois lui suffisaient pour reconnaître que Léonide avait plutôt épousé sa position que lui-même; mais il préférait s'accuser de manquer d'attraits que d'accuser sa femme de manquer de cœur.

Il mourut en paix, attristé peut-être, point effrayé, croyant laisser sa fille Marie et le petit Aristide entre des mains mondaines, mais en des mains dévouées aussi.

Ce fut Ursule qui le pleura le plus sincèrement, le plus longuement, avec le souvenir attendri du bienfait reçu. Il lui avait témoigné patience et sympathie; lui disparu, qui s'occuperait de l'aveugle?

Marie pouvait la consoler, par son enfantine présence; Marie lui fut retirée. Vraiment, elle ne put se rendre compte du motif de cette séparation. Il n'y avait entre elle et la fillette qu'un échange de doux propos, de caresses naïves, et d'abord, sous prétexte d'éducation, puis bientôt de santé, l'une fut confiée à une gouvernante dans une des ailes du château qui devint sa résidence, l'autre demeura seule dans l'éternelle obscurité où s'écoulaient ses jours.

La saison des réceptions annuelles apportait à M^{lle} Poncelet un peu de distraction. Léonide s'en servait comme de chaperon lorsqu'il lui paraissait agréable d'entendre le cercle de ses invités; chaperon peu gênant, peu exigeant, pris, laissé, entouré, abandonné suivant les circonstances, et que les visiteurs enveloppaient de cette politesse banale qui devient, quand l'exemple ne tombe pas d'en haut, le partage des infirmités sans remède.

On la trouvait toujours, en cette saison, assise sur la terrasse, ou dans le grand salon de Brix, avenante quand on venait à elle, résignée quand la troupe joyeuse s'en allait dans le parc, reconnaissante d'une attention, pardonnant un oubli, ne se plaignant jamais.

Dans ce grand parc, peigné, pomponné, planté à la mode anglaise, elle n'avait pu apprendre à se diriger sans guide. Souvent les guides lui manquaient. Les immenses corbeilles, luxueusement

garnies de plantes rares, ne lui causaient pas l'innocente joie des modestes fleurs de Nogent. Elle ne les connaissait pas, ne les aimait pas, n'en pouvait suivre ni le développement ni les transformations. Les fleurs de Brix étaient pour l'aveugle des gammes suaves de parfums. Les fleurs de Nogent avaient été des amies.

Lorsqu'Ursule apprit de Léonide la rencontre de M. Montrel, leur réunion, sa prochaine arrivée au château, la pauvre fille eut une sincère joie. C'était le vivant souvenir d'un passé bien humble et toujours regretté, ce jeune homme inconnu dont le nom remplissait autrefois, pendant plusieurs jours, l'existence vide des orphelines.

Eugène Montrel descendit un soir de la calèche que M^{me} de Brix envoyait à la gare chercher ses visiteurs. Il était accompagné du commandant de Rollezan, et, si le visage du premier exultait, celui du second exprimait tout le dépit d'un rôle joué à contre-cœur.

À la façon dont l'ingénieur s'inclina sur la main de Léonide, qu'un hasard heureux amenait sur le perron tout à point pour lui souhaiter la bienvenue, le commandant n'eut plus de doute sur le titre de prétendant que cet intrus allait prendre.

Et le bon accueil de Léonide, dont la grâce expressive se tempérait par une réserve coquette, acheva de lui révéler que ce prétendant serait plus redoutable que tous ceux qui l'avaient précédé.

les pirates du Pavillon-Noir et nous serions maîtres du Tonkin.

Si le capitaine Dupuis, n'ayant que 4,200 hommes, a pu se maintenir jusqu'ici contre 80,000 Chinois, c'est une lutte qui va changer de face, car nos ennemis, qui étaient mal armés, achètent tous les jours aux Anglais des fusils à tir rapide et à longue portée.

Nous sommes exposés à toutes les déconvenues, à toutes les surprises, grâce à l'ignorance et à l'incapacité qui sont les premières qualités de ceux qui nous gouvernent. Il est donc malheureusement très juste de dire : nous savons comment débute l'expédition du Tonkin ; mais comment finira-t-elle ?

Les nouvelles de Toulon nous apprennent que les transports *Annamite* et *Mytho* ont embarqué dimanche chacun 70,000 rations de vivre et du matériel de campement pour le corps expéditionnaire du Tonkin, et 450 tonneaux de vivres pour les bâtiments.

Chaque navire emportera 4,500 hommes de troupes. Le transport *Bienhoa*, qui fera le courrier du 20 mai pour la Cochinchine, embarquera aussi des soldats d'infanterie de marine.

LES PRUSSIENS EN FRANCE.

Est-il vrai, demande le *Réveil de Nogent-sur-Seine*, que M. Rondineau, préfet de la République dans le département de l'Aube, ait donné avis aux municipalités d'Arcis et du Chêne « que le duc de Mecklembourg » vient de désigner le colonel Schultz pour se rendre compte du soin que l'on porte aux tombes allemandes dans ces deux localités de la Champagne ?

Les fonctionnaires français sont donc les domestiques, les valets de la Prusse ?

Si le fait est vrai, c'est à rougir de honte !

En annonçant que la démission de sous-lieutenant du prince Roland Bonaparte avait été acceptée, on avait dit qu'il se proposait d'entreprendre un voyage autour du monde.

Ce voyage ne sera pas d'aussi longue durée qu'on le croyait, car le prince veut entrer dans la vie politique en se présentant à la députation.

Il posera sa candidature en Corse, à Calvi, où il est né et où son père s'était retiré sous l'Empire.

On se souvient du bruit qui se fit, il y a quelque temps, autour du nom du général Wimpfen.

Nous apprenons que cet officier vient de terminer ses mémoires dont la publication est appelée à une énorme retentissement. D'après les renseignements qui nous ont été donnés, il y met à nu, sans ménagements, les hommes du 4 Septembre, et rétablit la vérité sur plusieurs batailles de la guerre franco-allemande en réhabilitant la mémoire de ceux que les républicains ont calomniés avec acharnement.

Le pauvre commandant en blémit. Ses cheveux grisonnants, cachant mal une tardive dose de folie, se dressaient d'effarement à l'aspect du bonheur jeune, de la réciprocité toute naturelle qui semblaient narguer ses secrètes visées à la main de sa cousine.

Froissé dans cette affection vraie, qui n'avait d'autre tort que de venir hors de saison, le vieil officier ne put maîtriser une première impression de colère qui l'amena raide, gourmé, les sourcils férocelement rapprochés, auprès de sa cousine sur la terrasse, tandis qu'Eugène, présent sur l'heure à M^{lle} Poncelet, lui parlait déjà de l'oncle Piélard.

— Ma cousine, dit le commandant d'une voix grosse d'orages prêts à fondre, j'ai le regret de vous apprendre que, ma mission remplie, je retourne à Paris par le train de nuit.

— Ah bah !... fit-elle en s'arrêtant net comme frappée d'un étonnement profond.

— J'ai du moins, reprit-il, la satisfaction de ne pas vous laisser dans l'isolement, puisque la société qui peut vous être le plus agréable, je ne le prévois que trop, vient enfin, et par mes soins, de vous être offerte.

Elle sourit, d'un fin sourire dont elle avait le secret, qui montrait à demi ses petites dents aiguës.

— Je ne veux pas rester à la campagne, avec M. Montrel, sans vous, mon cher commandant. Il veut faire demeurer, au contraire, pour m'aider à

Le général Farre dépassé par le général Thibaudin.

Tous les ans, le 5 mai, il est dans l'habitude de célébrer un service religieux pour l'anniversaire de la mort de Napoléon I^{er} dans la chapelle où repose, depuis 42 ans, le corps du glorieux Empereur, sous le dôme des Invalides.

L'an dernier, le général Farre ne mit aucun empêchement à cette cérémonie ; mais, cette année, le vénérable abbé de Cassan, curé des Invalides, a été invité de s'abstenir de tout service commémoratif pour l'anniversaire de la mort du chef de la dynastie napoléonienne.

REVUE FINANCIÈRE.

Le marché a été cette dernière semaine encore très-agité, particulièrement pour les rentes qui, après maintes fluctuations, sont restées en baisse aux cours suivants : le 3 0/0 à 80 fr., l'amortissable à 81 fr. 35, et le 5 0/0, plus approuvé que les autres, est tombé à 109.50.

Les reports sur nos fonds se sont ressentis de la situation actuelle du marché et ont été plus élevés qu'il y a un mois.

Les valeurs en général ont subi l'influence des rentes, et les capitaux de reports ont pu s'employer plus avantageusement que pour la quinzaine précédente.

La Banque des Communes de France a bonifié à ses déposants un intérêt net de 5.04 0/0 pour la première quinzaine de mai. Soit un taux de 1 0/0 plus élevé que pour la quinzaine précédente ; et dans son journal le *Financier des Communes* elle annonce qu'elle s'est assurée pour plusieurs liquidations un taux équivalent à celui de cette quinzaine.

Cela dénote bien qu'il y a eu des besoins d'argent sur le marché.

Nous constatons que la plupart des valeurs ont conservé leurs cours de la semaine précédente.

La Banque de France, dont le dernier bilan est assez satisfaisant, cote 5,370.

Le Foncier est toujours ferme entre 1,335 et 1,340. Ces titres avaient reculé à 1,320, mais la reprise qui s'est manifestée ces jours-ci est évidemment la conséquence des explications très-satisfaisantes données à la dernière assemblée générale sur les affaires de cet établissement.

Du rapport du conseil d'administration il ressort que les bénéfices de 1882 se sont élevés à 20 millions 763,063 fr. et sont d'environ 4 millions supérieurs à ceux de l'année précédente, ce qui a permis d'augmenter le dividende de 5 fr., malgré la création de 50,000 actions nouvelles.

De plus, l'extension toujours croissante des opérations sociales et l'augmentation proportionnelle des bénéfices permettent de compter sur des dividendes supérieurs pour les années suivantes. Enfin la fusion avec la Banque Hypothécaire a donné des résultats qui dépassent de 100,000 fr., pour l'exercice 1882, les espérances que l'on avait. Dans la dernière séance hebdomadaire, le conseil d'administration de cet établissement a autorisé pour 12 millions 630 mille francs de prêts nouveaux, dont 8 millions en prêts fonciers et 4 millions 630,000 en prêts communaux. Les Obligations Foncières Nouvelles sont toujours très-demandées à 349 les libérées et 344.50 les non-libérées.

Les divers établissements de crédit sont restés fermes : la Banque de Paris à 1,053, la Banque d'Escompte à 530, le Lyonnais à 550. Le Crédit Général Français cote 410.

Le *Financier des Communes* publie dans son dernier numéro une étude très-intéressante sur le Crédit Général Français dont il ressort que : d'après la décision votée par la dernière assemblée, la liquidation vient d'être votée en vue d'apporter le capital réduit à 44 millions à une nouvelle société en formation. Un tableau publié dans l'étude que nous citons nous montre que le capital social est complètement immobilisé par suite de l'aug-

mentation croissante des valeurs en portefeuille dont le montant s'élève aujourd'hui à 34 millions 800,000 francs. Par contre, le Crédit de Paris qui est à 310 attire particulièrement l'attention du marché. La spéculation est ardente sur ce titre depuis le vote de la fusion avec la Banque Romaine.

Le Suez, malgré de brillantes recettes, est, sur des bruits venus de Londres, tombé à 2,250. Les chemins sont fermes.

Les fonds étrangers sont soutenus. L'Italien est en hausse à 92.10 ; l'Égypte à 381.25. Comme précédemment, nous ne conseillons pas l'achat des fonds étrangers qui n'offrent pas assez de garanties.

Le général Farre dépassé par le général Thibaudin. — Oh !... je suis sans inquiétude à cet égard : ce jeune homme ne manquera point ici des distractions qu'il ambitionne. Votre présence seule, Léonide... et, d'ailleurs, M^{lle} Ursule...

— Ah ! ah ! ah ! fit-elle en éclatant tout à fait d'un rire cristallin que le commandant trouvait particulièrement agréable ; ah !... si je compte sur ma pauvre Ursule !... vous avez ce soir des idées sublimes, cher ami !

— Je ne la cite pas comme source de gaieté, la chère demoiselle !... mais comme Mentor... Vous voulez m'en donner le rôle, ma cousine, et... ma foi !... franchement, je le trouve trop lourd !

Elle joignait les mains d'un air de complet ébahissement :

— Eh ! mon Dieu ! dit-elle, lequel voudriez-vous donc jouer ici, mon pauvre vieil ami ?

Tout interdit, il balbutia je ne sais quelle phrase incompréhensible ; il entendait ricaner, autour de ses cheveux blanchissants, les nombreuses années écoulées qui semblaient saluer sa déconvenue d'une pitié ironique.

Comme pour adoucir cette cruelle parole, Léonide plongeait dans ses yeux troublés le regard bleu, limpide et profond, tout chargé d'amical reproche, dont le charme soulevait et calmait tour à tour les tempêtes.

— Vous allez être aimable et bon pour M. Mon-

mentation croissante des valeurs en portefeuille dont le montant s'élève aujourd'hui à 34 millions 800,000 francs. Par contre, le Crédit de Paris qui est à 310 attire particulièrement l'attention du marché. La spéculation est ardente sur ce titre depuis le vote de la fusion avec la Banque Romaine.

Le Suez, malgré de brillantes recettes, est, sur des bruits venus de Londres, tombé à 2,250. Les chemins sont fermes.

Les fonds étrangers sont soutenus. L'Italien est en hausse à 92.10 ; l'Égypte à 381.25. Comme précédemment, nous ne conseillons pas l'achat des fonds étrangers qui n'offrent pas assez de garanties.

Chronique Locale et de l'Ouest

LES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

L'homme a deux ennemis principaux, la maladie et la misère.

S'il ne peut empêcher l'une, il peut, du moins, prévenir l'autre.

Par quel moyen ?

Par l'association mutuelle.

Un homme seul ne peut rien par lui-même ; mais qu'il s'unisse à son semblable, immédiatement les forces se décuplent, et de rien on fait quelque chose.

La Mutualité a, d'ailleurs, des résultats éminemment avantageux. Elle unit l'homme à l'homme, et enfante la fraternité ; elle fait plus, elle est le lien de deux classes, que depuis trop longtemps on cherche à diviser, la classe ouvrière et la classe bourgeoise. Du moment où le Patron, le Bourgeois, font partie de l'association mutuelle, l'union existe, et au profit de qui ? de la classe nécessaire. Ce sont deux forces rapprochées, non divisées ; c'est l'Égalité, c'est la Justice.

Avec la Mutualité encore, l'homme apprend à se connaître, à s'estimer, et, en même temps qu'il se connaît et s'estime, il connaît et estime celui qui lui prête son concours, celui qui est devenu son collègue, son associé, dans l'œuvre de la bienfaisance qu'il fonde à son profit.

Enfin, l'homme qui, par la Mutualité, veut échapper à ses deux ennemis, la maladie et la misère, est un homme qui écoute la voix de sa raison, et qui, en tendant à développer par lui-même, par ses propres efforts, les facultés que Dieu lui a données, sent qu'il est glorieux de s'appartenir d'abord, puis de donner aux autres l'exemple des vertus qui font la société, le travail et la moralité.

Le travailleur a donc mille fois raison de ne demander qu'à son intelligence et à ses bras personnels son présent et son avenir. Rien de l'État, tout de moi-même, est un signe de force et de fierté qui honore.

Voilà pourquoi les Sociétés de secours mutuels doivent être recommandées, soutenues, honorées ; et pourquoi la Bourgeoisie, en devenant membre honoraire de ces sociétés, ne réalise que son devoir humain et social, tout en faisant un bon calcul encore.

Que sont, en effet, les sociétés mutuelles ? Des associations où les travailleurs mettent en commun le denier de l'épargne, pour se

trel, mon cher cousin, reprit la gracieuse femme. Je compte sur votre cœur, plus encore que sur votre esprit, pour m'aider à varier la monotonie de la vie champêtre pendant la visite de ce jeune homme, auquel le souvenir de mon cher parrain donne droit à tous mes égards.

— Est-ce seulement le souvenir de votre « cher parrain », Léonide ? demanda-t-il, non encore apaisé.

Elle lui prit le bras, s'y appuya doucement et murmura du bout des lèvres :

— Ah ! le vilain curieux ! qu'on aime toujours malgré ses révoltes et sa tyrannie !

Naïvement enorgueilli, l'excellent homme pressa contre son vieux cœur dévoué le bras mignon qu'il soutenait, promit d'être aimable au dîner, et le fut comme il l'avait promis.

Dès ce premier jour, Eugène devint l'intime ami d'Aristide de Brix, un petit garçon rouge, grimaçant, criard, égoïste et déplorablement élevé. « Mon bébé adoré ! » disait toujours Léonide en parlant de lui.

Dans le grand salon, où l'on se réunit pour fuir une averse inattendue, M. Montrel remarqua tout d'abord le portrait en pied de M. de Brix, très-ressemblant avec sa laideur positive, sa calvitie, la nuance décolorée de ses cheveux blancs, ses lèvres épaisses, ses yeux mornes.

(A suivre.) CLAIR DE CHANDENEUX.

procurer des ressources en cas de maladie, pour se créer des pensions de retraite quand arrive la vieillesse, et même pour laisser, en cas de mort, un secours à leur famille, à leurs enfants.

S'il existe au monde quelque chose qui soit plus grand, plus noble, plus beau, qu'on nous le dise !

Malade ? vous êtes soutenu par vos frères. Vieux, ou devenu infirme en travaillant ? vous jouissez d'une retraite, qui n'est point un secours, qui n'est point une grâce, mais qui est un droit, acquis par votre esprit de prévoyance, de solidarité, de fraternité. Enfin, la mort vient-elle vous enlever aux vôtres ? vous parlez, heureux de savoir que vos amis, vos collègues, auront soin de votre famille, de vos pauvres enfants.

Bourgeois, qui lisez ces lignes, et qui pouvez ne point faire partie encore des Sociétés de secours mutuels, associez-vous à l'œuvre qui fait la gloire en même temps que le bonheur de leurs associés. C'est à leur épargne que les travailleurs demandent leur avenir ; ce ne sera pas même votre superflu qui répondra ; qu'est-ce en effet, pour vous, qu'une somme de 15 francs par an ?

Pour vous, nobles travailleurs associés, savez-vous ce que vous faites de l'Épargne que vous prélevez sur votre salaire ? Vous l'élevez au rang qui lui convient, dit l'auteur éminent de « Le Paupérisme », M. EMILE LAURENT, en la faisant le complément nécessaire du travail, qui doit vous faire vivre, non-seulement aujourd'hui, mais demain, mais toute la vie.

Écoutez encore : « L'Épargne, c'est le génie et la providence du pauvre ; on ne saurait trop la glorifier.

Recommandons donc l'Épargne, recommandons-la partout et toujours... Là est le salut, là est la source de tous les Biens. » (Le même.)

Mais si la Prévoyance est une aussi grande vertu, qu'est-ce donc que l'Imprévoyance ? Le même auteur nous répondra :

« L'Imprévoyance, c'est la cause première, la cause radicale de l'indigence, de la misère, du paupérisme... C'est la cause qu'il faut attaquer sous tous ses aspects. »

Et, à ce propos, nous nous demandons si la société, si la commune doit bien son secours au travailleur qui aura fait preuve d'imprévoyance toute sa vie. Comment ! un ouvrier aura voulu vivre bêtement, ou bestialement, peu importe, tout seul et sans être utile, dépensant tout son salaire, au jour le jour, ne pensant qu'à lui et jamais aux autres ; et parce qu'il aura été imprévoyant et viveur, parce qu'il se sera laissé acculer à la misère, il faut qu'une ville, une commune, lui donne la partie animale, et l'arrache à sa position, triste si l'on veut, mais méritée ? Il y a là une anomalie, une injustice, et notre esprit se révolte. Oui, s'il est malade, certes on lui donnera des soins, parce que après tout il est un être vivant ; mais s'il est malheureux, qu'on le laisse croupir dans sa misère, il ne l'a pas volée. La société ne doit rien à qui n'a rien voulu lui donner.

Ce système est rigoureux sans doute ; mais personne ne dira qu'il n'est pas juste. Et si nous avions l'honneur de faire partie d'un Bureau de bienfaisance, nous avouons que ces misères-là ne feraient point tressaillir notre cœur, quand il en existe tant d'autres, et surtout des misères cachées, qui auraient tant besoin qu'on les découvre, et qu'on porte de leur côté une assistance utile et souvent trop nécessaire.

Beaucoup d'économistes pensent, et nous pensons avec eux, que les Sociétés de secours mutuels tuent par la prévoyance et l'épargne ce paupérisme qui n'est, dit M. de Fontenay, que « l'épidémie de la pauvreté ». On ne peut donc trop féliciter les travailleurs qui cherchent à faire de leur Société des Sociétés modèles.

Elles le deviendront quand elles le voudront, quand elles appliqueront, comme les Sociétés mutuelles du III^e arrondissement de Paris, le système GIRARD, qui, avec quelques centimes par année, opère des miracles.

Nous en causerons une autre fois. PAUL PROUTEAU, De la Société d'Encouragement au Bien.

Perturbation atmosphérique. — On télégraphie de New-York :

« Une perturbation d'une énergie inconvenue traverse l'Atlantique au sud du 40^e de latitude. Elle arrivera sur les côtes de la Grande-Bretagne et de la France entre le 6 et le 8 courant. »

COMMUNE DE SAUMUR.

Classement, en 1883, des Chevaux, Juments, Mulets et Mules.

La Commission chargée de procéder, en 1883, au classement des chevaux, juments, mulets et mules, susceptibles d'être requis pour le service de l'armée, en cas de mobilisation, se rendra dans la commune de SAUMUR le vendredi 1^{er} et le samedi 2 juin, à 8 heures du matin.

La réunion aura lieu au Champ-de-Foire.

Les propriétaires sont en conséquence invités à présenter, dans l'endroit désigné, aux jours et heures indiqués, tous les chevaux, juments, mulets et mules en leur possession, ayant atteint l'âge minimum fixé par la loi, compris ou non dans les classements antérieurs.

Les seuls animaux dispensés de la présentation sont :

1° Les juments en état de gestation et les juments suitées d'un poulain ou notoirement reconnues comme consacrées à la reproduction ;

2° Les animaux qui ont été réformés lors des classements antérieurs, en raison de tares, de mauvaise conformation, de vieillesse et d'usure ou de vices qui les rendent impropres au service de l'armée ;

3° Ceux qui ont été refusés conditionnellement ou ajournés pour défaut de taille.

Les propriétaires seront appelés par ordre alphabétique, et chacun d'eux présentera en bloc tous les animaux qui lui appartiennent. Il importe que tous les chevaux soient amenés avec une bride ou un bridon.

Aux termes de l'article 52 de la loi du 3 juillet 1877, les propriétaires qui ne présentent pas leurs chevaux, juments, mulets et mules peuvent être déferés aux tribunaux et sont passibles d'une amende de 25 francs à 4,000 francs. Ceux qui présenteraient, en faisant sciemment de fausses déclarations, des animaux déjà refusés antérieurement, aux lieux et place d'autres animaux aptes au service, pourraient être également déferés aux tribunaux, et condamnés à une amende de 50 francs à 2,000 francs.

Tous les animaux qui ne seront pas présentés au classement (qu'une amende ait été prononcée ou non), seront compris d'office parmi ceux aptes au service de l'armée.

La publication par affiche étant seule obligatoire, le défaut de tout autre mode de publicité ne constitue pas une excuse pour les propriétaires qui ne présenteraient pas leurs animaux.

A Saumur, le 8 mai 1883.

M. l'abbé Julien Boisdon, curé des Roisiers, est décédé le 2 mai, dans sa 85^e année.

ANGERS.

Le crime de la Baumette. — M. Boiscommun n'a pas encore trouvé l'assassin de la Baumette. Il aurait mis la main, paraît-il, sur deux ou trois Alphonse, qu'il aurait dû relâcher ensuite. Dimanche soir, les agents auraient reçu le signalement d'un individu à la recherche duquel on s'est mis aussitôt.

M. Potard, qui avait été si gravement blessé par une vache furieuse, à la foire d'Angers, le 1^{er} mai, a succombé, dans la nuit de samedi à dimanche, sans avoir repris connaissance.

Le corps de M. Potard a été transporté hier à Andard, où ont eu lieu les obsèques.

Courses de vélocipèdes. — Le départ des vélocipédistes a eu lieu dimanche, malgré le mauvais temps, à 11 heures 28, et les courses se sont terminées à 5 heures 28.

Dix-sept coureurs étaient inscrits : deux champions d'Angleterre ; sept de Paris ; un de Bordeaux ; sept d'Angers.

Voici le résultat de la course :

1. Ch. Terront (de Paris), 99 tours, 442 kilom. 560 m.
2. Garrard (d'Angleterre), 92 tours, 432 kilom. 480 m.
3. Grugeard (d'Angers), 90 tours, 429 kilom. 600 m.
4. Rolo (d'Angers), 82 tours, 418 kilom. 80 m.
5. Guhrauer (de Paris), 65 tours, 93 kilom. 600 m.
6. Rigault (de Paris), 53 tours, 76 kilom. 320 m.

Plusieurs accidents ont eu lieu pendant la durée des courses.

Vers une heure, M. Priou, lâchant tout à coup la pédale a perdu l'équilibre et est tombé par terre. M. le docteur Guignard a prodigué ses soins au blessé qui n'a rien eu de brisé.

Peu après M. de Civry arrivait à l'extrémité de la piste quand, perdant l'équilibre, il a été violemment jeté à terre.

Les autres coureurs qui suivaient de près tombèrent les uns sur les autres : quant à M. de Civry, il reçut à l'épaule une blessure assez grave.

Mouvement de la population. — En avril, il y a eu à Angers 423 naissances, 157 décès et 76 mariages. Les décès continuent à l'emporter sur les naissances.

La cocotte. — M. Guittet fils, vétérinaire des maladies épidémiques, a constaté, dimanche, la fièvre aphteuse — cocotte — dans une étable de la commune d'Angers, située à la Balue, route de Nantes.

TOURS.

On ne sait où s'arrêtera l'audace des malfaiteurs. Il y a une quinzaine de jours, ils essayaient de pénétrer dans la Cathédrale. Cette fois c'est l'église Saint-Julien qui a reçu leur visite.

Pendant la nuit de samedi à dimanche, plusieurs individus se sont introduits dans cette église, en brisant la serrure de la porte qui se trouve du côté de la rue Colbert. N'ayant pas de chandelle pour s'éclairer dans les vols qu'ils voulaient commettre, ils ont tout simplement ouvert le compteur et allumé le gaz.

Vers quatre heures du matin, une personne passant dans la rue Colbert fut étonnée de voir de la lumière dans l'église. Elle s'empressa de prévenir la police.

Plusieurs agents accoururent. Les malfaiteurs, ayant entendu le bruit de leurs pas, s'enfouirent en passant sur les toits du presbytère.

On constata alors que ces individus, après avoir pillé tous les trésoirs, étaient entrés dans la sacristie et avaient fouillé partout.

Ils avaient jeté pêle-mêle, sur le carreau, les objets qui se trouvaient sur les meubles. Ils n'ont pu parvenir à mettre la main sur les vases sacrés.

Les instruments dont ces malfaiteurs s'étaient servis pour opérer des effractions ont été abandonnés dans l'église. Ils avaient été soustraits dans un chandelier, quai du Pont-Neuf. (Journal d'Indre-et-Loire.)

BRESSUIRE.

La population de Bressuire souhaite depuis longtemps de posséder une garnison. Elle s'est adressée au ministre de la guerre, qui a répondu très-nettement que Bressuire n'aurait pas de garnison.

Si Bressuire ne reçoit pas de garnison, nous allons en faire connaître le véritable motif : c'est que cette ville est représentée à la Chambre par un conservateur. Jamais on n'a vu se produire un aussi complet mépris des droits des populations.

Le gouvernement républicain espère intimider ainsi les populations ; il ne parviendra par ses injustices qu'à les irriter plus vivement. (Revue de l'Ouest.)

NANTES.

Les ouvriers selliers-bourreliers de la ville de Nantes viennent de se mettre en grève.

Ils demandent une augmentation de salaire de dix centimes par heure et la fixation à dix heures de travail quotidien.

De plus, ils voudraient qu'après dix heures de travail, les heures, jusqu'à dix heures du soir, fussent payées un tiers en plus et qu'elles fussent payées doubles après dix heures du soir, et le dimanche passé midi.

Les ouvriers bourreliers-selliers soucieux de leurs intérêts feront donc bien de ne pas se diriger sur Nantes.

Samedi dernier, vers midi, M. Rabu, ancien notaire à Nantes, visitait ses parcs d'huitres du golfe du Morbihan, dans une embarcation appartenant à M. Leroux, capitaine-marin, habitant Auray. La violence du vent ayant fait chavirer l'embarcation, M. Rabu, M. Leroux père et un des marins se

sont noyés ; l'autre marin a pu se sauver en se raccrochant au mât.

Les corps de M. Rabu et de M. Leroux ont été retrouvés dans la journée ; celui du marin n'était pas encore retrouvé dimanche.

État civil de la ville de Saumur

Du 1^{er} au 30 avril 1883.

NAISSANCES.

Le 1^{er}. — Eugène Nouri, rue Notre-Dame.

Le 2. — Clémence-Renée Rouault, rue Courcouronne.

Le 3. — Madeleine-Suzanne Léger, rue de l'Ancienne-Messagerie.

Le 6. — Auguste-Victor Vacher, rue de Fenet.

Le 7. — Marie Meunier, à l'Hospice ; — Gabrielle Bachelier, Montée-du-Forêt.

Le 9. — Louise Avril, rue de Fenet ; — Albert-Ludovic Blanchet, rue des Capucins ; — André Bibard, rue de la Tonnelles.

Le 12. — Antoinette-Henriette Vassou, rue Notre-Dame.

Le 13. — Marguerite-Delphine Agoulon, rue d'Orléans ; — Georges-Alphonse Rouland, aux Huraudières.

Le 17. — Henri-Louis Tournoux, rue de la Petite-Bilange.

Le 18. — Pauline Germont, à l'Hospice.

Le 19. — Germaine-Deruel, rue de Fenet.

Le 24. — Eugénie Clavreul, rue de l'Île-Neuve.

Le 25. — Georges-Albert Béchereau, rue Saint-Nicolas.

Le 27. — Henri Cappe, rue Notre-Dame ; — Georgette-Léontine Bertrand, rue de la Petite-Douve ; — Augustine Cric, à l'Hospice.

Le 28. — Victor Ithamar, rue de la Visitation ; — Gustave-Louis Chalmon, rue Saint-Nicolas.

Le 29. — Marie Ferrando, rue Nationale ; — Madeleine-Albertine Joreau, rue de la Monnaie.

Le 30. — René Auboyer, place de la Bilange.

MARIAGES.

Le 2. — Henri-Louis-Alexandre Roger, peintre en voitures, d'Angers, a épousé Marie-Céleste Bouju, couturière de Saumur ; — Louis Guérin, jardinier, de Saumur, a épousé Marie Minereau, lingère, de Savigné (Vienne) ; — Auguste Davis, instituteur, de Souzay, a épousé Marie-Joséphine Pivron, sans profession, de Saumur ; — Joseph-Maurice Mazé, cavalier de manège, a épousé Héloïse-Joséphine Andrieu, couturière, tous deux de Saumur ; — Paul-André Retailleau, propriétaire, de Cholet, a épousé Marie-Clarisse-Anne Girard, sans profession, de Saumur.

Le 9. — Mathurin Bernier, facteur rural, a épousé Adeline-Léopoldine-Blanche Goujon, domestique, tous deux de Saumur.

Le 10. — Antoine Léoty, journalier, a épousé Marie-Louise Gourdineau, sans profession, tous deux de Saumur.

Le 17. — François-Théophile Girard, employé de chemin de fer, a épousé Marie Ménage, sans profession, tous deux de Saumur.

DÉCÈS.

Le 1^{er}. — Juliette Lambourg, propriétaire, 56 ans, épouse René Détriché, place de l'Hôtel-de-Ville.

Le 2. — Baptiste Marcadaux, 3 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine ; — Claude-Louis-Eliacin de Sarrazines, ancien juge de paix, 63 ans, quai de Limoges ; — René Bataillon, tonnelier, 52 ans, à l'Hospice.

Le 9. — Louis Cocuau, maçon, 23 ans, route de Varrains.

Le 11. — Louise Auger, 2 mois, rue de Fenet.

Le 12. — Emile Réthoré, soldat au 4^e génie, 22 ans, à l'Hospice.

Le 14. — Désirée Jourdain, sans profession, épouse Henri Dubamel, 62 ans, rue Nationale ; — Marie Michaud, sans profession, 85 ans, veuve François Nicoleau, rue Saint-Nicolas.

Le 16. — Isaïe-Auguste Chapelain, marchand-bijoutier, 32 ans, rue Saint-Jean.

Le 17. — Léonie-Victorine Mondillon, 15 jours, route de Varrains.

Le 20. — Henri-Eugène Dubillot, charpentier, 34 ans, quai de Limoges.

Le 22. — Eugénie-Marie Odouard, sans profession, 23 ans, rue d'Orléans ; — Pauline-Anastasia Marquet, sans profession,

44 ans, épouse Eugène Lardé, Grande-Rue ; — Augustin Leblanc, charpentier, 66 ans, rue de la Cocasserie.

Le 25. — Joséphine Brault, blanchisseuse, 70 ans, veuve René Thibault, à l'Hospice.

Le 28. — Valentin-Louis-Léopold Mégrét, propriétaire, 53 ans, rue Bodin ; — Onésime Voyer, cordonnier, 69 ans, à l'Hospice.

HORTICULTURE.

SOINS A DONNER AUX PLANTES DE SERRE ET D'APPARTEMENT PENDANT LE MOIS DE MAI.

M. Van den Hoede donne, dans le Journal de la Société régionale d'horticulture du nord de la France, les utiles conseils suivants aux propriétaires de serres :

« Mai est un des mois les plus agréables pour les serres, de même qu'il devrait l'être pour les jardins. Trop souvent, hélas ! dans notre pays, le vent du nord vient contrarier et détruire les charmes du « joli mois » de mai ».

« C'est l'époque où les serres donnent beaucoup de fleurs : les énumérer serait trop long et peut-être ennuyeux pour ceux qui n'aiment pas les termes techniques. Qu'il nous suffise de dire que les serres, en ce moment, payent leurs heureux possesseurs des peines qu'ils se sont données ».

« Si vous voulez que vos fleurs se maintiennent fraîches le plus longtemps possible, ombrez-les, sans exagération cependant, et donnez de l'air. Vos plantes à feuillage ornemental ne pourront supporter les rayons brûlants du soleil : il faut blanchir ou descendre les claies ou les toiles. Ces dernières, par leur bas prix, conviennent admirablement pour l'ombrage des serres. Sous cet abri, l'amateur jouit dans la serre d'une température délicieuse. A défaut, le blanchiment que nous recommandons plutôt que toute autre nuance, bleue ou verte, peut se produire par du blanc d'Espagne délayé dans l'amidon avec de l'eau froide en quantité calculée pour produire un liquide assez épais. Ce badigeon sur les vitres des serres résiste assez longtemps aux pluies et n'a pas l'inconvénient de la chaux, employée aussi, qui détruit le mastic et le bois des châssis ».

« Finir les rempotages ; jeter un coup d'œil aux approvisionnement des corbeilles d'été et préparer les plantes pour cet objet, en les endurcissant le plus possible. Ensuite, sortir les Lauriers-Roses, les Orangers, les plantes de la Nouvelle-Hollande et du cap de Bonne-Espérance ».

BIBLIOGRAPHIE

Nouveau Globe Terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 13 couleurs. Prix : 33 fr., payables 5 fr. par mois.

FLAMMARION (CAMILLE). — Astronomie Populaire, 2 vol. grand in-8° illustrés de 260 gravures, 7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix : 20 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Dictionnaire d'Histoire naturelle, par Ch. D'ORBIGNY, avec la collaboration de membres l'Académie des sciences. Nouvelle édition, comprenant 28 volumes de texte et 3 volumes Atlas, contenant 340 planches, soit environ 1,000 sujets coloriés. Prix, broché : 480 fr. payables 15 fr. par mois.

LAROUSSE (PIERRE). — Grand Dictionnaire Universel du XIX^e Siècle. 16 vol. in-4°. Prix : 600 fr., payables 20 fr. par mois.

Bibliothèque Classique du Piano. Collection complète des 92 sonates de BEETHOVEN, CLEMENTI, HAYDN, MOZART et WEBER ; 11 volumes grand format (1,700 pages), magnifiquement gravés. Prix : 60 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON. (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REROU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 MAI 1885.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Clôture précède		Dernier cours.	Clôture précède		Dernier cours.	Clôture précède		Dernier cours.	Clôture précède	
3 %	79 95	79 90	Est	722 50	730	OBLIGATIONS.			Obligat. foncières 1879 3 %/...	437 75	453 75
3 % amortissable	81 50	81 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1513 50	1569	Ville de Paris, oblig. 1855-1860			Est	366 50	366
4 1/2 %	110 75	110 90	Midi	1172 50	1190	— 1866, 4 %/...			Midi	362 75	362 75
5 %	109 45	109 40	Nord	1920	1940	— 1869, 3 %/...			Nord	367 25	366 25
Obligations du Trésor	510	510	Orléans	1259	1262 50	— 1871, 3 %/...			Orléans	364 50	364 75
Obligations du Trésor nouvelles	508	508 50	Ouest	790	790	— 1875, 4 %/...			Ouest	363	363 75
Bons de liq. départementaux	530	529	Compagnie parisienne du Gaz	1380	1377 50	— 1876, 4 %/...			Paris-Lyon-Méditerranée	368 50	368
Banque de France	5400	5400	Canal de Suez	2280	2375	Dép. de la Seine, emprunt 1857			Paris-Bourbonnais	367	367
Comptoir d'escompte	975	980	C. gén. Transatlantique	495	477 50	Bons de liq. Ville de Paris			Canal de Suez	560	565
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1335	1330				Obligations communales 1879					
Crédit de France	38 75	37									
Crédit mobilier	400	400									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)		Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 14 décembre 1882)												
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTEUIL-BELLAY						MONTEUIL-BELLAY - SAUMUR						
Heures	Minutes	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. soir.
3 heures	8 minutes													
6	45													
8	56													
1	25													
3	32													
7	15													
10	36													
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR - NIORT						NIORT - SAUMUR						
Heures	Minutes	Omn. matin.	Mixte soir.				Omn. matin.	Omn. soir.						
3 heures	26 minutes													
8	21													
9	37													
12	48													
4	44													
10	24													
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		MONTEUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.						POITIERS - MONTEUIL-BELLAY allant à Angers.						
Heures	Minutes	Omn. matin.	Sem. d. soir.	Mixte soir.			Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.					
3 heures	8 minutes													
6	45													
8	56													
1	25													
3	32													
7	15													
10	36													

Étude de M. LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M. LAUMONIER.

A VENDRE
A L'AMIABLE.

1° LA BELLE PRAIRIE, dite LA QUEUE-DE-L'ORMEAU, commune d'Allonnes, contenant 5 hectares 75 ares, joignant au midi la rivière l'Authon, et renfermé des autres côtés par de larges fossés et des haies (produit beaucoup de regain);

2° PLUSIEURS PRÉS, dans la prairie de l'Asnières, commune d'Allonnes, d'une contenance totale de 2 hectares 75 ares.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à M. TAYEAT, expert au Pont-Fouchard, ou à M. LE BARON, notaire. (315)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochain, En totalité ou par parties,

UNE PORTION DE MAISON
Sise à Saumur, rue de la Comédie, n° 26,

Actuellement occupée par MM. Fau- cillon, Frugier et Moutet.

Cette maison, propre au commerce, comprend : magasins sur la rue, au premier étage ; deuxième et troisième étages sur la rue ; grenier, cour, remise et écurie ;

Étage au-dessus des remise et écu- rie, grenier.

S'adresser, pour visiter les lieux, à M. FAUCILLON, qui les occupe, et, pour traiter, à M. LE RAY, avoué, rue du Marché-Noir, n° 12. (316)

Étude de M. MAUPILLIER, notaire à Thouarcé.

A VENDRE

LA PROPRIÉTÉ DES BARANGÈRES

Située commune de Chavagnes- les-Eaux,

Comprenant :

Maison d'habitation et servitudes, jardin, verger, vigne, futaie, pièce d'eau ;

Trois closieries ; Terres, vignes, bois taillis et prés détachés ;

Le tout d'un détail facile, conte- nant 44 hectares.

S'adresser, pour traiter, à M. MAU- PILLIER, notaire à Thouarcé.

A LOUER

UNE MAISON
Avec GRAND JARDIN

Rue Courcouronne, n° 10.

Agence des Ventes ET LOCATIONS

L. RENARD

Ancien notaire, rue de Bordeaux, 56, Saumur.

A VENDRE OU A LOUER, à Saum- ur : 32 maisons bien placées.

A VENDRE : belles propriétés de chasse.

A VENDRE : belle ferme à proxi- mité de Saumur, — 90,000 francs.

A VENDRE : closieries et fermes, situées communes de Neuillé, Vivy et Allonnes.

A VENDRE : 12 villas au bord de la mer, — de 15 à 30,000 francs.

A VENDRE : plusieurs fermes et herbages, dans les arrondissements de Lisieux, Pont-Levéque, Bayeux et Isigny (Calvados), — de 75 à 150,000 francs.

Achats et ventes de toutes valeurs.

Placements de fonds.

Recouvrements de toute nature.

Assurances : Vie, Incendie, Acci- dents.

S'adresser à l'agence L. RENARD.

A LOUER

PRESENTEMENT UNE MAISON

Avec JARDIN.

Située rue de l'Abattoir.

S'adresser à M. PRIGNY, rue Na- tionale, n° 15. (318)

A LOUER

PRESENTEMENT UNE MAISON

Rue Verte, n° 4,

Comprenant :

Remise, écurie à deux chevaux, salon, salle à manger, cuisine, trois chambres, trois cabinets, grenier et caves.

S'adresser à M. MAUBERT, à Sainte-Anne (Nantilly). (248)

A LOUER

PRESENTEMENT CHAMBRE ET CABINET

Rue Haute-Saint-Pierre.

S'adresser à l'Orphelinat St-Joseph.

A LOUER

Pour septembre prochain
Rue Beaurepaire n° 37,

MAISON

Composée de onze pièces, six cabi- nets, écurie, cour et jardin.

S'adresser à M. LE BLAYE, rue d'Orléans, n° 76 bis. (298)

A LOUER

PRESENTEMENT, JOLIE MAISON

Située rue de Bordeaux, 15,

Comprenant NEUF PIÈCES, Avec Jardin.

S'adresser à M. P. GODET, place du Marché-Noir.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1882,
MAISON avec JARDIN

Rue de la Petite-Douve, n° 19.

S'adresser à M. NANCEUX, quai de Limoges, 66. (720)

POUR CAUSE DE MALADIE GRAVE ET DE FIN DE BAIL,

LIQUIDATION d'une grande quantité de Porce- laines, Cristaux, Verreries, Bouteilles, Poterie.

Place des Halles, à Angers.

Rabais considérables sur les prix courants. On pourrait traiter par lots impor- tants.

Voir le détail sur les affiches.

Renseignements chez M. GUIHAL ou chez M. BOURJUGER, 13, rue Lenep- veu. (299)

A VENDRE

UNE JUMENT

De huit ans,

Taille 1^m 50, robe bai cerise, s'attelle et se monte.

S'adresser à M. FOUCRAU, 79, rue Saint-Nicolas, Saumur. (267)

M. DUPONT, Grande-Rue, 59, se charge de soigner les chevaux à domicile.

UN MÉNAGE demande à se placer, le mari comme cocher, la femme comme femme de chambre.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

1° UNE MAISON, rue d'Orléans, n° 28 ;
2° DEUX MAISONS, rue des Capu- cins, n° 33 et 35.
S'adresser au bureau du journal.

POMMADE BERTINOT

pour la guérison radica- le et infailible des cors aux pieds, duril- lons et œils de per- driz. — 1 fr. le flacon.

Chez MM. CLOSIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, et NORMANDINE, pharmacien, rue Saint-Jean. (718)

CAFÉ BARLERIN hygiénique de santé, stoma- chique et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le CAFÉ BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses ; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gas- tralgies et les irritations d'intestins ; il détruit la constipation, stimule l'appétit, REND le sommeil aux per- sonnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le CAFÉ BARLERIN est un fortifiant par excel- lence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygié- nique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes

les maladies épidémiques. DES MIL- LIERS DE MALADES doivent leur guéri- son à l'usage du CAFÉ BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le CAFÉ BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adou- cissants et dont la composition chi- mique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en faire 200 tasses, prix : 4 fr. ; de 500 gr., pour 100 tasses, prix : 2 fr., et de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ÉLECTRIQUE RUSSE du docteur WIATKA

est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des mala- dies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix : 2 fr.

Produits admis à l'Exposition uni- verselle de Paris, 1878, avec 2 mé- dailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépot à Saumur chez M. GONDRAND, épicer, rue d'Orléans. (450)



VIENT DE PARAÎTRE :

ÉTUDE DE LA RELIGION

PETITS TRAITÉS OFFERTS A SES PAROISSIENS

Par M. l'abbé MÉRIT,

Chanoine honoraire d'Angers, Curé de Saint-Pierre de Saumur.

En vente, à Saumur, chez P. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir, et DEZE, libraire, rue Saint-Jean.

PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur,

Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris,

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.

Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.

Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies. On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monçouvant.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.